

Lettre de mission de Imane Boucenna**Vice-Doyenne en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage de la Faculté des Sciences**

La vice-doyenne en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage a pour mission de soutenir la formation en apprentissage et en alternance et les formations professionnalisantes de la Faculté des sciences. Son objectif principal est d'accompagner l'accroissement de cette offre quand cela s'avère pertinent pour la formation des étudiant.es et leur insertion professionnelle et après validation par les instances des composantes et facultaires.

Cette mission est rattachée à la vice doyenne formation de la Faculté des sciences. Toutes les actions se feront en collaboration étroite avec le Pôle Formation de la Faculté des sciences. Les actions mettant en jeu le lien avec les entreprises se feront en collaboration avec le vice-doyen Valorisation et Liens avec le monde Socio-économique.

Cette action vise à participer à l'insertion professionnelle des étudiant.es inscrits à UP Cité et à augmenter les ressources des composantes et de la faculté.

Missions :

Voici ci-après succinctement les actions à mettre en place :

- Rencontrer et travailler sur le long terme avec les composantes, faire le bilan des formations créées précédemment et celles qui pourraient voir le jour. Identifier les enjeux autour des thématiques de nos formations, travailler en complémentarité avec les différents responsables pour identifier les acteurs économiques concernés.
- Créer un « bureau » constitué des responsables de formations professionnelles
- Travailler à la mise en place d'actions avec l'équipe du Pôle de l'Orientation et de la Professionnalisation
- Rencontrer les équipes des CFA en lien avec la Faculté des sciences, faire le bilan des actions mises en place pour améliorer l'attractivité de nos formations et en programmer de nouvelles.
- Aider les composantes à développer les formations en apprentissage et en alternance (quand cela est pertinent) afin d'assurer la bonne insertion professionnelle des étudiant.es
- S'assurer que ces formations peuvent être rapidement autofinancées via le versement des OPCO et de la taxe d'apprentissage.
- Suivre et améliorer le versement de la taxe d'apprentissage (bilan et actions à mettre en place pour améliorer le versement des entreprises). Cette action se fera en collaboration avec la vice-doyenne finances.
- Organiser des rendez-vous dédiés aux formations professionnelles qui pourraient prendre la forme d'une journée de l'alternance (séminaires et tables rondes) à laquelle pourrait être conviées les entreprises partenaires, les anciens élèves des différentes formations, ...d'autres actions pourront s'ajouter suite aux rendez-vous avec les différents acteurs de l'alternance.
- Aider à la recherche de contrats, utiliser le savoir-faire des formations, du Pôle Formation de la Faculté des sciences, du Pôle de l'Orientation et de la Professionnalisation de l'université et des CFA pour mettre en place un outil efficace permettant d'améliorer la recherche de contrat.